

# En 2007, l'électeur alsacien toujours peu assidu

**La participation électorale des Alsaciens reste inférieure à la moyenne nationale en 2007.**

**Dans la région, le taux d'abstention systématique est le plus élevé.**

**L'âge est un facteur déterminant dans les comportements électoraux. Les nouveaux inscrits ont plutôt voté par intermittence.**

Au printemps 2007, les citoyens français ont été appelés aux urnes

pour deux élections majeures : tout d'abord, les élections présidentielles (22 avril et 6 mai), puis les législatives (10 et 17 juin). Plus de 12 % des électeurs alsaciens ne se sont déplacés pour aucun tour de scrutin. Cette proportion, en léger recul par rapport à l'année 2002 où se déroulaient des élections similaires, s'avère cependant la plus forte de toutes les régions françaises. L'écart s'est creusé avec la moyenne métropolitaine, où seulement 9,5 % des électeurs se sont abstenus de façon systématique. Les régions du quart nord-est sont globalement les plus abstentionnistes ; à l'inverse la Franche-Comté se démarque avec le plus faible taux d'abstention systématique (7 %), suivie de près

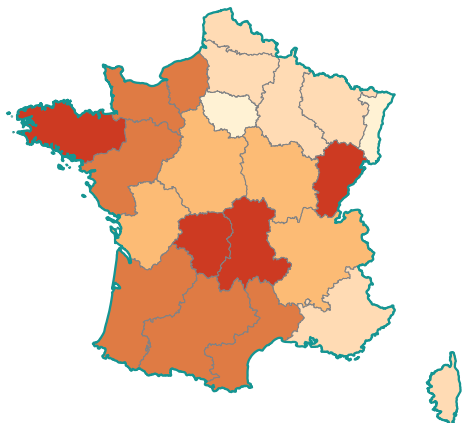
- Au printemps 2007, 1,22 million d'électeurs étaient inscrits, soit 86 % des Alsaciens en âge de voter.
- En Alsace, plus de 47 % des électeurs inscrits ont voté à tous les tours de scrutin.
- Parmi les femmes alsaciennes de moins de 30 ans inscrites sur les listes, 22,5 % n'ont participé à aucune élection.



par le Limousin, l'Aquitaine et l'Auvergne.

Du côté des votants systématiques, ils étaient 2 % de plus qu'en 2002. Malgré ce sursaut civique, l'Alsace a été la région de province la moins assidue en 2007. En effet, seuls 47 % des électeurs inscrits ont exprimé leur préférence à tous les tours de scrutin possibles (3 ou 4 selon le cas). En moyenne métropolitaine, plus d'un électeur

## Moindre assiduité des électeurs alsaciens en 2007



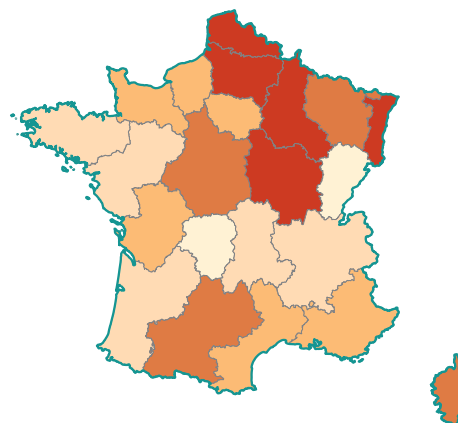
Taux de participation systématique (en %)

- 54,0 et plus
- de 51,0 à moins de 54,0
- de 49,5 à moins de 51,0
- de 48,0 à moins de 49,5
- moins de 48,0

France métropolitaine : 50,4 %

© IGN - Insee 2007  
Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2007

## Alsace : le plus fort taux d'abstention systématique en 2007

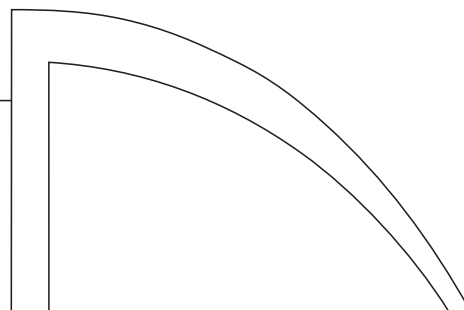


Taux d'abstention systématique (en %)

- 10,5 et plus
- de 9,5 à moins de 10,5
- de 9,0 à moins de 9,5
- de 8,0 à moins de 9,0
- moins de 8,0

France métropolitaine : 9,5 %

© IGN - Insee 2007  
Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2007



## Les comportements de participation aux élections

**La participation systématique** désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins. L'électeur ayant voté de façon systématique est un électeur assidu.

**L'abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours de scrutins organisés au cours de l'année (ou trois tours pour les circonscriptions où le député a été élu dès le premier tour).

**L'intermittence désigne** le comportement d'un électeur qui vote au moins une fois sur l'ensemble des scrutins, mais qui s'est abstenu à au moins un scrutin.

*Précision :* le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

sur deux a voté de façon systématique ; dans le Limousin et en Auvergne, la proportion de votants systématiques atteignait même 58 %, soit 11 points de plus qu'en Alsace.

### L'âge, un facteur déterminant

Tous âges confondus, les comportements électoraux des hommes et des femmes se ressemblent. En revanche, l'âge reste un facteur déterminant, tant au niveau national que régional. Les jeunes de moins de 30 ans votent plus souvent par intermittence, ou alors pas du tout. Puis, au fil du temps, les électeurs sont de plus en plus nombreux à fréquenter les bureaux de vote pour chacun des tours de scrutin. Enfin, aux âges élevés, l'intermittence et la non-participation sont plus fréquentes. Les problèmes de santé et de dépendance pèsent alors sur l'exercice du droit de vote.

Les jeunes femmes alsaciennes se caractérisent par une abstention systématique très élevée : près d'une femme sur quatre de moins de 30 ans n'a voté à aucune élection en 2007. Ce taux d'abstention (22,5 %) est le double de celui observé pour l'ensemble de la France (11,6 %). Quant aux hommes de moins de 30 ans, ils sont 15 % à ne pas avoir voté, soit un chiffre proche de la moyenne nationale. Par contre, après quarante ans, les femmes alsaciennes sont généralement

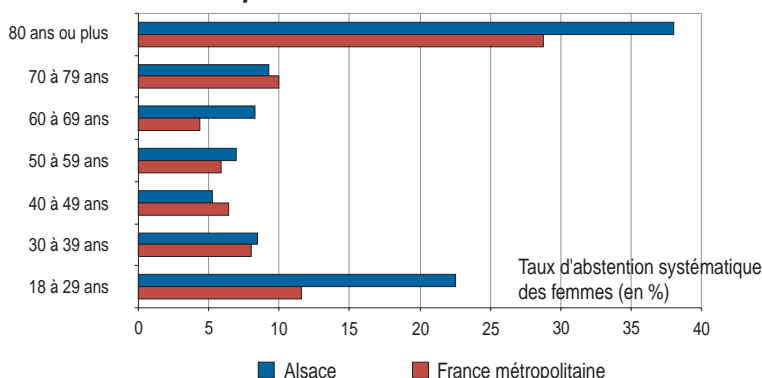
plus nombreuses à voter de façon systématique.

### Le 1<sup>er</sup> tour des présidentielles renforce le taux de participation

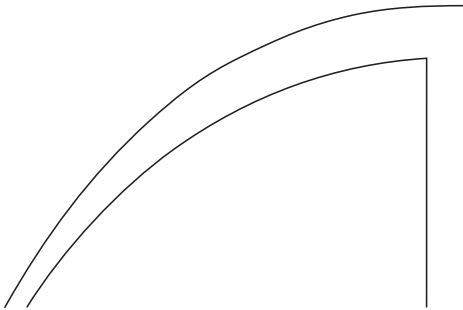
D'une élection à l'autre, la tendance régionale se maintient, mais les taux de participation divergent nettement. Les élections présidentielles ont de tout temps remporté la faveur des Français, et cela s'est toujours traduit par une participation importante. Le comportement des électeurs alsaciens ne déroge pas à ce constat. En 2007, le renouvellement des candidats a probablement été un élément mobilisateur : sur les douze candidats à la présidence de la République, la moitié se présentait pour la première fois. Ainsi, sur 10 électeurs inscrits en Alsace, ils ont été plus de 8 à se déplacer au bureau de vote lors de chacun des deux tours des présidentielles.

Le premier tour des présidentielles explique en grande partie le ren-

#### Les jeunes femmes alsaciennes moins concernées par les élections en 2007



Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2007

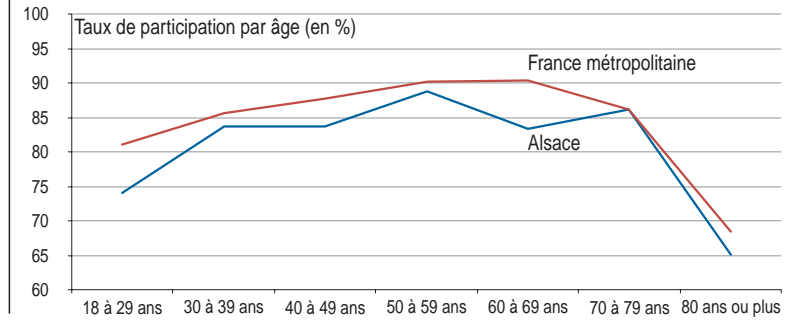


forcement du civisme alsacien. Lors de ce premier suffrage, la région a franchi la barre des 80 % de votants, soit 7 points supplémentaires par rapport à 2002. Mais cette proportion, restée identique lors du second tour, ne permet pas à l'Alsace de figurer parmi les régions les plus engagées au regard de la participation électorale. Finalement, 75 % des inscrits alsaciens ont voté aux deux tours de scrutin présidentiel, contre seulement 70 % cinq ans auparavant. Mais ce résultat est en retrait au regard des autres régions françaises : avec la Corse, l'Alsace se place parmi les moins assidues.

### Participation plus faible pour les législatives

La chute de la participation alsacienne aux législatives, déjà largement amorcée cinq ans auparavant, est confirmée en 2007. Si la part des votants systématiques est restée stable, autour de 51 %, il

### ► Premier tour des présidentielles de 2007 : participation inférieure à la moyenne métropolitaine



Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2007

faut cependant relever une abstention systématique record concernant 46 % des inscrits. Cette situation est toutefois très particulière à l'Alsace puisque la plupart des sièges étaient pourvus dès le premier tour. Alors qu'en moyenne nationale, 20 % des électeurs n'avaient plus à se déplacer pour un deuxième tour, ils ont été 80 % dans ce cas-là en Alsace. Dans ces nombreuses circonscriptions, les électeurs qui ne s'étaient pas rendus aux urnes au premier tour n'ont donc pas eu la possibilité de s'exprimer lors d'un second tour.

### Fin 2006, 3 % de nouveaux électeurs

Au cours des quatre derniers mois de l'année 2006, de nouveaux électeurs sont venus étoffer les listes électorales alsaciennes, représentant 3 % du corps électoral de la région et un chiffre conforme à la moyenne nationale. Parmi ces nouveaux inscrits en Alsace, la moitié sont des jeunes majeurs inscrits d'office. En effet, depuis 1997, les jeunes atteignant l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales de leur lieu de domicile. L'autre moitié des nouveaux inscrits correspond à des citoyens de tous âges ayant fait spontanément la démarche de s'inscrire, soit parce qu'ils avaient déménagé, soit parce qu'ils ne s'étaient jamais inscrits. Ce premier pas vers la citoyenneté a, dans certains cas, pu être encouragé par la campagne "Votez pour qui vous voulez mais votez". Ainsi, dans certaines grandes villes alsaciennes, les nouveaux

### Abstention aux élections législatives, plus élevée dans la région

Comportements électoraux aux scrutins de 2007 (en % des inscrits)

|                                  | Alsace | France métropolitaine |
|----------------------------------|--------|-----------------------|
| <b>Élections présidentielles</b> |        |                       |
| Vote systématique                | 75,0   | 80,8                  |
| Vote intermittent                | 12,1   | 9,0                   |
| Abstention systématique          | 12,9   | 10,2                  |
| <b>Élections législatives</b>    |        |                       |
| Vote systématique                | 50,7   | 53,1                  |
| Vote intermittent                | 3,1    | 15,1                  |
| Abstention systématique          | 46,2   | 31,8                  |
| <b>Cumul des deux scrutins</b>   |        |                       |
| Vote systématique                | 47,3   | 50,4                  |
| Vote intermittent                | 40,3   | 40,1                  |
| Abstention systématique          | 12,4   | 9,5                   |

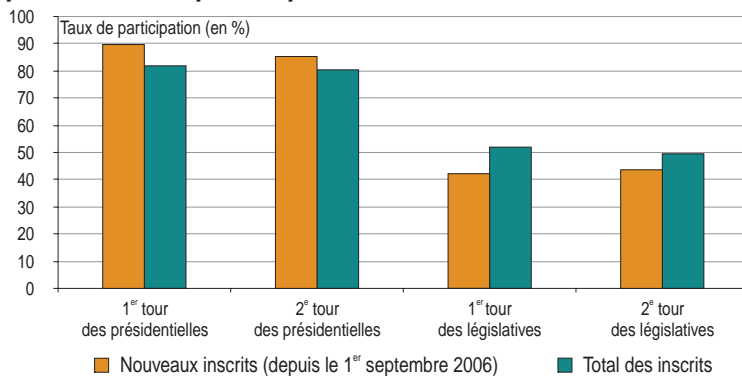
Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2007

inscrits représentaient plus de 5 % des électeurs, et deux sur trois s'étaient inscrits volontairement.

### Nouveaux inscrits : vote sélectif et intermittent

Le comportement électoral des nouveaux inscrits en Alsace se distingue de celui de l'ensemble des électeurs : plus souvent adeptes du vote par intermittence, les nouveaux inscrits sont surtout plus sélectifs dans leur participation aux différents scrutins. Tout d'abord, très mobilisés pour l'élection présidentielle, ils l'ont été beaucoup moins pour l'élection de leurs députés. En effet, autant qu'en moyenne nationale, 9 sur 10 nouveaux inscrits ont voté au premier tour des présidentielles ; ils n'étaient plus que 4 sur 10 pour les législatives. Cette particularité s'accroît encore lorsque l'on compare les votes systématiques des hommes et des femmes récemment inscrits. Pour les présidentielles, les femmes ont été plus nombreuses à voter de façon systématique : 85 % contre seulement 73 % pour les hommes. Inversement, pour les législatives, le vote systématique des femmes a été plus faible que celui des hommes : il a concerné seulement une femme sur trois. L'autre particularité du comportement électoral des nouveaux inscrits est leur propension au vote

### ► En 2007, les électeurs nouvellement inscrits en Alsace plus mobilisés par les présidentielles



Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2007

par intermittence : 6 sur 10 ont voté au moins une fois, mais pas à tous les tours, contre seulement 4 sur 10 en moyenne alsacienne. Cependant, les nouveaux inscrits ont beaucoup plus souvent accompli leur devoir de citoyen : en effet, seulement moins de 5 % d'entre

eux n'ont fréquenté aucun bureau de vote aux élections de 2007.

■  
Véronique HEILI

### Comment se mesure la participation électorale ?

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'intérieur et l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, ces enquêtes permettent de distinguer les votants systématiques, des abstentionnistes systématiques et des électeurs qui votent par intermittence. D'abord nationales, ces opérations sont désormais réalisées sur des échantillons de taille suffisante pour permettre des analyses régionales.

**L'enquête sur la participation électorale** a concerné les élections présidentielles et législatives de 2007. Pour cela, un échantillon d'environ 40 000 personnes inscrites en France métropolitaine a été tiré dans le fichier national des électeurs géré par l'Insee.

La participation aux élections est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire, en préfecture pour les scrutins nationaux ou en sous-préfecture pour les autres scrutins.

### Pour en savoir plus

"La participation électorale en 2007 : la mémoire de 2002" - Stéphane Jugnot - Insee Première n° 1169 - décembre 2007.

"En 2002, l'électeur alsacien peu assidu" - Annie Ébro - Chiffres pour l'Alsace - revue n° 15 - juin 2003.